

# L'ÉTAT FRACTAL. DÉCENTRALISATION DU POUVOIR ET CONSTRUCTION DU CHAMP POLITIQUE.

Martin VERLET<sup>1</sup>

Cette recherche a pour objet les modes de production et de reproduction du pouvoir politique au niveau local. Par l'expression "Etat fractal", nous désignons le double processus de désordonnance et de mise en ordre qui préside à l'inscription du rapport politique dans le champ social. La référence à la fractalité suggère que le politique chemine au sein des sociétés entre les pôles opposés que sont le chaos et le contrôle, entre la dissociation et la reproduction de l'identique. Ce point de départ a plusieurs implications méthodologiques. Tout d'abord, le terme de décentralisation n'est pas entendu ici dans son acception, administrative, institutionnelle, la plus courante. Nous intéresse, à travers les politiques de décentralisation du pouvoir politique, le rapport tendu, fluctuant entre localité et centralité, et, plus largement, entre le local, l'étatique et le mondial. En second lieu, le local n'est évidemment pas l'objet de notre analyse<sup>2</sup>. Il est le prisme à travers lequel nous observons, sur des trajectoires de longue durée, la construction du champ politique au sein de sociétés et de cultures singulières. Enfin, l'approche ressortit pour l'essentiel à l'anthropologie du conflit. Sur des terrains différents, nous sommes confrontés à un phénomène récurrent : celui de la violence politique locale.

## I. Décentralisation et champ politique : Le paradigme ghanéen.

L'analyse des phénomènes de la décentralisation, de la déconcentration des institutions et des politiques étatiques se focalise plus particulièrement sur les trajectoires ghanéennes. Le choix du paradigme ghanéen s'explique pour plusieurs raisons. La Gold Coast coloniale fut l'un des lieux privilégiés de la formation de l'anthropologie politique. Elle se transforma précocement, dans la phase de transition postcoloniale, en laboratoire pour les observateurs du politique en Afrique. Devenu indépendant, le Ghana entreprit une expérience radicale de nationalisme économique et de socialisme panafricain<sup>3</sup>. Puis le pays fut précipité dans une crise abyssale. Depuis 1983, il fait figure de référence exemplaire pour les institutions financières internationales<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Sociologue ORSTOM.

<sup>2</sup> Mabileau A. (ed.), 1993. A la recherche du "local". Paris : Harmattan.

<sup>3</sup> Hansen H., Ninsin K. (eds.), 1989. The State, Development and Politics in Ghana. Londres : CODESRIA.

<sup>4</sup> Campbell B.K., Loxley J. (eds.), 1989. Structural Adjustment in Africa. Londres : Macmillan. Senior Lecturer, Department of Modern

Les phénomènes de décentralisation, et, à travers eux, les rapports entre le local, l'étatique et le mondial, sont un site privilégié d'observation des mutations politiques. Ils sont plus fondamentalement un révélateur de la constitution de rapports essentiellement politiques au sein de l'espace social. C'est dire qu'au delà de l'aléa des relations qu'entretient le pouvoir central avec les hiérarchies locales ou de l'interface entre la société et l'instance étatique, l'interrogation porte sur la nature même, ambiguë, changeante, du lien politique, c'est-à-dire sur le mode d'invention du politique en tant que sphère particulière de la vie sociale.

Au Ghana, la décentralisation est aujourd'hui stimulée par les institutions financières internationales, la Banque mondiale en particulier, qui favorisent le dessaisissement de l'Etat de sphères entières de la vie économique et sociale<sup>1</sup>. Dans leur optique, les politiques de décentralisation sont un volet de la libéralisation et du desserrement de l'emprise étatique. Elles constituent l'un des présupposés du développement de l'initiative privée et de l'émergence des entrepreneurs. Pour le pouvoir central, la décentralisation est un mode de reproduction du pouvoir étatique dans le tissu social. Pour les acteurs sociaux non-étatiques, l'image se dédouble : elle est celle, négative, du retrait, en particulier financier, de l'Etat de ses responsabilités en matière de reproduction sociale ; elle représente, de façon plus positive, l'ouverture de possibilités d'une intervention locale et individuelle élargie dans les affaires publiques. Toutefois, ne débouchant pas sur la constitution d'un véritable espace public, la décentralisation en vient parfois à aiguïser, plutôt qu'à les conjurer, les risques d'implosion sociale et la diffusion de la violence politique locale.

## **II. La décentralisation en questions.**

Quelles soient inspirées par les institutions financières internationales, décidées par les Etats ou influencées par des initiatives locales, les politiques de décentralisation revêtent un triple aspect. Elles concernent tout à la fois l'exercice du pouvoir politique, l'agencement des institutions et la mise en oeuvre d'actions sectorielles. Elles se traduisent par de nouveaux modes de découpage du champ politique, par la redéfinition des rapports entre l'Etat central et le local, par l'instauration d'instances de représentation et de décision<sup>2</sup>. Plusieurs logiques animent les processus de décentralisation :

a) Les logiques étatiques de contrôle et de domination. Le renforcement des structures locales peut être pour le pouvoir central un moyen d'enracinement et de reproduction sociale de son emprise. Il peut aussi

---

<sup>1</sup> Rothchild D. (ed.), 1991. Ghana : The Political Economy of Recovery. Londres : Lynne Rienner.

<sup>2</sup> Van Binsbergen W., Reyntjens F., Hesselting G.(ed.), 1986. State and Local Community in Africa. Bruxelles : CEDAF.

contribuer à rendre plus efficaces les dispositifs de contrôle des territoires et des populations et répondre à des objectifs de gouvernementalité.

b) Les logiques de restructuration et de rationalisation administrative<sup>1</sup>. Celles-ci visent à une meilleure gestion des ressources de l'Etat et à une déconcentration de ses fonctions de reproduction sociale<sup>2</sup>. Cette optique plutôt administrative et technique peut être un élément de justification, au nom d'une meilleure "gouvernance", d'une entreprise de déconnection du champ local d'avec le pôle central du pouvoir.

c) Les logiques de l'Etat minimal. Elles incitent, non seulement à une déconcentration des interventions publiques, mais au déguerpissement de l'instance étatique de sphères entières de la vie économique et sociale.

d) Les logiques de développement<sup>3</sup>. Le constat est couramment fait de la faillite des politiques étatiques et centralisées de développement. L'idée d'une démocratie de participation stimulant le développement à la base gagne du terrain. Sa réalisation se révèle malaisée dans les faits. D'autant plus que, se désengageant, l'Etat central n'opère que très partiellement les transferts financiers et techniques nécessaires aux structures locales pour faire face à leurs nouvelles responsabilités, que le dessaisissement sectoriel de l'Etat sape les assises institutionnelles de la reproduction sociale (système d'éducation, de santé) sans que l'initiative privée s'avère capable de répondre, sauf très marginalement, aux besoins de base.

e) Les logiques de démocratisation<sup>4</sup>. Dans cette perspective, la décentralisation participerait à l'autonomisation et à la structuration de la société civile face à la puissance étatique. Elle stimulerait la construction locale d'un espace public de débats et de prises d'initiative.

Au cours de la dernière décennie, celle qui coïncide avec la généralisation et la pérennisation des politiques d'ajustement structurel, les études sur les politiques de décentralisation en Afrique se sont multipliées. Pour la plupart, elles instruisent le procès de l'hypertrophie et des carences de l'Etat postcolonial et, dans un second temps, formulent des propositions alternatives frappées du sceau du néolibéralisme ou des idéologies de la participation. Il en résulte qu'elles souffrent le plus souvent de trois défauts majeurs. Elles se focalisent étroitement sur les avatars les plus récents (transition postcoloniale, phase récente de crise et d'ajustement) sans s'intéresser aux agencements politiques des empires

---

<sup>1</sup> Nkrumah S.A. (ed.), 1990. Ghana's Local Government Law. Issues of Implementation. Legon : School of Administration.

<sup>2</sup> Nkrumah S.A. (ed.), 1991. Decentralization Workshop 1991. Legon : School of Administration.

<sup>3</sup> Aryeetey E. (ed.), 1992. Planning African Growth and Development. Accra : ISSER/UNDP.

<sup>4</sup> Ninsin K., Drah K. (eds.), 1991. Ghana's Transition to Constitutional Rule. Accra : Ghana Universities Press.

coloniaux, sans un regard pour les structurations de pouvoir dans les sociétés précoloniales. Elles partent du Centre (l'Etat), ou de l'extérieur (le Nouvel Ordre Mondial), sans considération aucune pour les articulations locales, sociales, culturelles, symboliques du politique. Elles procèdent, sauf de très rares exceptions, d'une démarche exclusivement normative et programmatique.

Dans cette vaste littérature sur la décentralisation, les sciences sociales ont toutefois contribué à multiplier les angles de vision. La problématique du "politique par le bas" s'est focalisée sur l'enjeu démocratique et sur "la revanche de la société civile"<sup>1</sup>. Elle s'intéresse tout particulièrement aux modes populaires d'action politique et à l'invention locale de cultures politiques singulières. Un accent tout particulier est donné à l'émergence de pouvoirs locaux. D'autres travaux mettent en regard, au sein des sociétés dépendantes, les logiques étatiques et les pratiques populaires<sup>2</sup>.

Un second type de recherches entreprend d'analyser au niveau local les incidences des contraintes économiques externes et des programmes d'ajustement structurel sur la vie sociale et politique. Le regard se porte surtout sur les évolutions de la population rurale et sur les couches urbaines les plus affaiblies. Un autre ensemble d'études part du constat de la crise de l'Etat, de l'échec des politiques centralisées de développement, de la dégradation de l'image des détenteurs de pouvoir politique, de l'érosion des légitimités. L'insistance mise à décrire les insuffisances de la puissance étatique à assumer des fonctions de régulation, de protection et de reproduction sociales renvoie toutefois trop directement au stéréotype réducteur de l'Etat contre la société. Un dernier type de travaux adopte une approche institutionnelle. Y contribuent des spécialistes de science politique, d'économie institutionnelle, de sociologie des organisations. L'accent est mis sur les stratégies des acteurs sociaux. L'analyse s'attache plus précisément aux formes concrètes que prennent les politiques de décentralisation, en particulier sectorielles, ainsi qu'aux enjeux de pouvoir qu'elles cristallisent au niveau local.

Pour ma part, j'ai choisi d'asseoir ma démarche sur quelques partis méthodologiques de base. Dans son ambiguïté et son flou, la notion de décentralisation renvoie au dilemme auquel se trouve confronté tout bloc de pouvoir : diffusion ou monopole. Tous se trouvent en effet pris entre deux logiques : la logique de diffusion du politique pour reproduire le pouvoir, la logique de monopolisation et de contrôle pour assurer sa conservation. Ce paradoxe de la diffusion et de l'appropriation n'est pas nouveau. Il se retrouve dans l'agencement politique des sociétés africaines précoloniales, dans leur mode de contrôle des territoires, des richesses et des hommes. Les empires coloniaux y furent confrontés et apportèrent, dans le temps, des réponses successives. La vague de

---

<sup>1</sup> Bayart J.F., Mbembe A., Toulabor C., 1992. Le politique par le bas en Afrique noire. Paris : Khartala.

<sup>2</sup> CECOD, 1992. Etat et société dans le Tiers-monde. Paris : Publications de la Sorbonne.

libéralisation sous contrainte que connaît aujourd'hui l'Afrique lui donne une singulière acuité. Aussi importe-il d'inscrire cette problématique du rapport entre centralité et localité comme révélateur de l'inscription du rapport politique dans le champ social dans des trajectoires historiques de longue durée.

Le politique tel qu'ici entendu ne se confond pas avec l'étatique, même si l'Etat ou les formes concentrées de pouvoir politique peuvent exercer dans le champ social, y compris local, une emprise singulière. Il importe en outre de veiller à ne pas se laisser enfermer dans les dichotomies classiques du type Etat/société civile, institutions/entrepreneurs, contraintes externes/dynamiques internes<sup>1</sup>. Ces couples antinomiques, qui ont une pertinence strictement opératoire, sont en effet insuffisants à rendre compte du mouvement du social, et plus spécialement de la reproduction du politique. Nous intéressent plus fondamentalement l'invention du politique, non seulement en tant qu'expression de cultures singulières<sup>2</sup>, mais comme construction, dans le champ social, d'un espace public et de rapports politiques de domination ou d'intervention sociale<sup>3</sup>. C'est à partir de la réalité locale que nous analysons les vicissitudes du rapport social, et de sa traduction politique, qui inclut le sujet autonome, s'enracine dans les communautés locales, et se noue, à travers l'Etat, dans le mondial<sup>4</sup>.

A l'intérieur du champ politique tel qu'il se remanie, les observations cerneront plus précisément quelques phénomènes qui nous paraissent fortement porteurs de sens :

- L'invention de la tradition, au sens où E. HOBSBAWM entend l'expression<sup>5</sup>. Il s'agit, dans la longue durée, de retracer l'évolution de l'usage politique de la tradition dans la constitution des autorités locales, dans le découpage des territoires, dans la construction de l'ethnicité. Nous nous employons aussi à observer à l'oeuvre les processus de retraditionalisation et d'affirmation de particularismes régionaux, ethniques ou locaux.

- Les formes de notabilisation. Celles-ci ont évolué dans le temps et varient selon les cultures politiques. Aujourd'hui, par exemple, l'image du notable local s'altère. Alors que l'accès à l'Etat cesse d'être la voie unique de la promotion économique et sociale, que les réseaux clientélistes de redistribution des ressources publiques tendent à s'épuiser, de nouveaux types de notables locaux émergent<sup>6</sup>. Leur profil combine

---

<sup>1</sup> Terray E., 1987. *L'Etat contemporain en Afrique*. Paris : Harmattan.

<sup>2</sup> Coulon C., Martin D., 1991. *Les Afriques politiques*. Paris : La Découverte.

<sup>3</sup> Habermas J., 1978. *L'espace public*. Paris : Payot.

<sup>4</sup> Verlet M., 1992. *Du local au mondial : lieux et parcours du politique*. in : CECOD : *Etat et société...*, op. cit.

<sup>5</sup> Hobsbawm E. (ed.), 1990. *The Invention of Tradition*. Londres : Carto.

<sup>6</sup> Nabugusi E., 1992. *L'instabilité politique et la question démocratique en Ouganda*. Université PARIS I. Thèse de Doctorat en science politique,

désormais le référent traditionnel à l'efficacité de l'entrepreneur et à l'opulence du parvenu. Une dissociation s'opère, inégalement, entre les circuits affairistes et les structures étatiques<sup>1</sup>.

- Les logiques socio-communautaires. Plongeant leurs racines dans un passé recomposé, se nourrissant de l'imaginaire social, ces logiques animent en profondeur les sociétés. Dans le moment présent, en même temps qu'elles visent à autonomiser le sujet politique et l'agent économique individualisé, les politiques de déconcentration et de décentralisation étatique ont aussi pour effet de stimuler les logiques socio-communautaires, que celles-ci aient une configuration religieuse, identitaire ou plus largement associative<sup>2</sup>. Cette tendance concerne à la fois la décentralisation institutionnelle et la relocalisation des politiques sectorielles. A cet égard, une attention particulière est portée à l'analyse de l'empreinte du sacré sur les mobilisations socio-communautaires en même temps que sur l'usage politique du religieux dans les stratégies d'accès au pouvoir<sup>3</sup>. Cette question de la sacralisation du pouvoir s'inscrit naturellement dans des trajectoires de longue durée. Elle renvoie à l'ordre de l'imaginaire et à l'ordre du symbolique.

### **III. L'unité d'observation : Le district.**

Le district n'a pas existé de tout temps. Ce fut d'abord une création de l'Empire colonial. Mais cette construction territoriale, pour artificielle qu'elle fût, renvoie aux structures politiques précoloniales que ses inventeurs coloniaux tentèrent à la fois d'effacer et de manipuler. Elle procède d'une fabrication du politique faite d'oblitération et d'artifice, mais fondée sur une réinvention de la tradition. Le district, dans sa conception même, est au coeur de la dialectique de la diffusion et du monopole du pouvoir. Il est le champ de tensions multiples entre localité et centralité. Si son institution visait à marquer une rupture avec le passé précolonial, ses agencement tissent, en les déformant, des formes politiques antérieures. En outre, le district est une enveloppe flexible. Ses contours ont varié dans le temps. Son instrumentalisation par le pouvoir central a fluctué selon les périodes.

Si'il n'est pas la seule (en effet, les conseils de village, les municipalités, les régions remplissent aussi, à des titres divers, ces fonctions), le district est la plus générale instance de gouvernement local au Ghana. Il est la plus constante, depuis les débuts de l'administration coloniale qui en fit son rouage le plus efficace. Il fut et il reste l'échelon inférieur des divers dispositifs de contrôle étatique au sein de la société.

---

<sup>1</sup> MacGaffey J., 1991 : *The Real Economy of Zaïre*. Londres : J. Currey.

<sup>2</sup> Adjil S., 1991 : *Logiques socio-communautaires et loyautés politiques en Afrique*. Essai d'analyse de la construction de l'Etat au Niger. Université de Bordeaux III. Thèse de doctorat en sociologie.

<sup>3</sup> Religion, Politique, Société. *Revue Tiers-monde*, juillet 1990.

Le district, lorsque le colonialisme se fit gestionnaire, devint la forme institutionnelle en même temps que l'acteur local de la gouvernementalité. La politique de l'"indirect rule" instrumentalisa des ethnies et des chefferies afin d'inscrire territorialement l'ordre colonial<sup>1</sup>. Le colonisateur s'appliqua à bricoler les assises de son pouvoir local en se déchargeant de la routine de l'administration des hommes et des ressources sur des autorités africaines désignées par lui comme auxiliaires légitimes. Il entendait toutefois se réserver l'exclusivité du pouvoir politique en faisant du "District Commissioner" le seul décideur au niveau local, en déconnectant la vie des districts de celle du gouvernement central, en verrouillant l'espace public que les intellectuels de Gold Coast avaient réussi à ouvrir vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Durant la période postcoloniale, la centralité politique et économique qu'acquiert alors l'Etat confirmera le district comme instance locale, et subordonnée, de domination et de contrôle politique. A partir de 1966, les politiques de décentralisation viseront à la réhabilitation des autorités traditionnelles. La tentative du régime d'Acheompong de dynamiser les conseils de district et de déconcentrer les services administratifs n'aboutira pas.

Le discours du PNDC mettra l'accent sur le rôle des instances locales de prise de décision et l'avènement d'une démocratie participative<sup>2</sup>. Des secrétaires de districts seront bientôt mis en place. Avec la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel, l'idée d'une déconcentration de certaines fonctions exercées par l'Etat redeviendra d'actualité. Certaines tâches de développement, d'aménagement, de services, de fiscalité seront transférées du gouvernement central vers les districts. A partir de 1987, les assemblées de district deviendront un objet de discussion dans la perspective de l'avènement d'un régime constitutionnel. Le PNDC fut tenté de les concevoir comme de simples agences locales de développement ou comme des centres de diffusion du programme du gouvernement. Il leur interdit de s'ériger en lieux de débat politique. Il envisagea même de les utiliser comme moyen d'esquiver la restauration d'une vie partisane. Les districts furent redécoupés, leur nombre passant de 65 à 110. Avec la redéfinition des territoires et des souverainetés, nombre de tensions et de contestations se sont exprimées. Sous la Quatrième République, le pouvoir central conserve d'importants moyens de contrôle sur le fonctionnement de ces instances.

Le travail de terrain est conduit dans quatre districts représentant des régions et des milieux différents. Les uns et les autres sont, à des titres divers, révélateurs de conflits, non pas fortuitement, mais sur des trajectoires historiques longues et qu'il est possible de retracer. Dans

---

<sup>1</sup> Kurlick S., 1979 : *The Imperial Bureaucrat. The Colonial Service in Gold Coast, 1920-1939*. Stanford : Hoover Institution Press.

<sup>2</sup> PNDC, 1991 : *From the Center to the Grassroots*. Accra : Ministry of Local Government.

chacun des districts, trois types d'approche sont étroitement combinés : la démarche historique, l'enquête anthropologique, l'observation sociologique.

L'apport de l'histoire est essentiel à la construction de trajectoires de longue durée. Les archives intéressant la période précoloniale sont importantes. En effet, à la mémoire oralement transmise et recomposée, viennent s'ajouter des documents écrits : manuscrits en langue arabe, textes en hausa transcrits en caractères arabes ("ajami") ; écrits et relations des européens ou des africains gravitant autour des comptoirs. D'autre part, bien qu'inégalement conservées, les archives de la période coloniale, en particulier les archives judiciaires, sont d'une très grande richesse. Nous concernent plus particulièrement celles de la phase d'imposition de l'"indirect rule" qui consista, en faisant appel aux ressources de l'anthropologie, à inventer de la tradition et du politique alors que, dans la phase initiale de conquête, la puissance coloniale s'était surtout appliquée à détruire les expressions locales du pouvoir. Ce processus est alors celui de la construction simultanée des districts, des ethnies et des chefferies. Plus généralement, nous nous intéressons à la constante refaçon de la tradition. Pour le pouvoir central, l'appropriation de la référence au passé est utile à l'ordonnement de la territorialité et au fondement de la légitimité<sup>1</sup>. Pour les sociétés, l'invocation d'une tradition retravaillée par l'imaginaire social ou par le mythe peut être l'expression de logiques socio-communautaires en discordance avec les visées étatiques<sup>2</sup>.

b) Le recours à l'anthropologie est indispensable à l'investigation des lieux et des expressions locales du politique, à l'intelligence des correspondances ou des discordances entre le registre de la routine des comportements individuels ou des pratiques sociales d'une part, l'ordre de l'imaginaire et celui du symbolique d'autre part. La démarche suppose la connaissance et la maîtrise des langues et parlars locaux. Au cours des deux premières années de terrain (1993-1994), je me suis familiarisé avec les deux plus importantes langues de relation, le hausa et le twi. Par la suite, il me faudra apprendre le ga, le ngabito (gonja), l'ewe. L'approche impose en outre une présence longue, patiente sur chacun des terrains. Chacune des quatre études de cas exige une période d'enquêtes et d'observation de 15 à 20 mois. Il s'agit donc d'un programme de longue durée (6 années de terrain au total).

c) L'observation sociologique privilégie la dimension "district", alors que l'enquête anthropologique à proprement parler est entreprise au niveau d'un nombre limité de communautés rurales et de réseaux d'acteurs. Le district est observé dans sa quotidienneté, à la fois en tant qu'institution, que pouvoir et qu'acteur de politiques pratiques (fiscalité,

---

<sup>1</sup> Certeau M. de, 1975 : L'écriture de l'histoire. Paris : Gallimard.

<sup>2</sup> Foucaut M., 1989 : Résumé des cours, 1970-1982. Paris : Juillard.

police, réglementation, éducation, santé, aménagement et développement).

#### **IV. Terrains, projections.**

Tout en s'inscrivant dans un cadre problématique d'ensemble, chacune des études de district se profilera selon des configurations singulières.

a) East Gonja District. La fragmentation qui semble caractériser la construction d'institutions politiques en pays gonja renvoie très directement à la problématique de la "fractalité". La culture gonja profile une sorte de prototype de l'Etat fractal. La dissension, la violence, la division semblent des modes d'existence du politique dans la société gonja. Cette violence est intestine, plutôt qu'externe. Il est possible d'en retracer le déploiement à partir du 17<sup>e</sup> siècle à travers les manuscrits en arabes ou les archives des familles hausa. La guerre civile qui, à la veille de la colonisation (1892-1894), entraîna la ruine de Salaga est encore inscrite dans les mémoires. Et, après une brève irruption en 1992, la violence politique locale semble s'être durablement installée depuis février 1994. "Souverainetés, terres, territoires", telle est la problématique dans laquelle s'inscrit la recherche dans l'East Gonja. Se joue ici en permanence un conflit né de la polarisation entre la quête de souveraineté, le contrôle des territoires et les pouvoirs enracinés dans la terre. Nous retiendrons donc à titre d'hypothèse opératoire cette dialectique conflictuelle entre terre, territoire, souveraineté.

b) Takyiman District. Le trône de Takyiman est l'héritier direct de l'ancien royaume de Bono Manso qui fut le centre principal du commerce de l'or avant l'avènement, au début du 18<sup>e</sup> siècle, de l'Empire asante. Conquis par les asante, le royaume de Takyiman cessa, durant près de deux siècles d'avoir toute assise territoriale reconnue. Restaurés après la conquête de l'Ashanti par les britanniques, ses souverains entretenirent avec les colonisateurs britanniques des relations conflictuelles. A la faveur de la transition postcoloniale, Takyiman se vit restaurer dans certaines de ses prérogatives passées. Aujourd'hui, le district a pour pôle la cité de Takyiman qui est devenue, en l'espace de deux décennies, le principal centre ghanéen de commerce des produits vivriers. Ici encore, il est possible, grâce aux manuscrits en arabe et en hausa, grâce aussi aux archives de l'"asantehene", de retracer des chaînes historiques longues. Ajoutons que les archives coloniales conservées à Sunyani sont d'un exceptionnel intérêt. "Rancune, chicane et violence politique". Ces trois termes nous semblent rendre compte du mode d'existence du politique en pays bono. Les tensions semblent y résulter d'une constante tension entre circuits marchands et réseaux politiques. Telle est du moins l'hypothèse de départ.

c) Accra District. Le District d'Accra correspondant à l'Aire Municipale d'Accra (AMA), il n'était pas envisageable de le retenir comme unité d'observation. Le champ de vision a donc été plus étroitement focalisé en fonction de l'objet de la recherche. Le terrain choisi pour analyser les stratégies politiques des communautés "ga" d'Accra vis-à-vis des populations migrantes attirées par la ville d'une part, vis-à-vis du pouvoir central et des autorités municipales et locales (AMA, District) d'autre part correspond à la terre d'Osu. L'analyse des relations entre "les gens d'ici" (communautés ga de la terre d'Osu) et "les gens d'ailleurs" (migrants fixés à Nima, pouvoir central établi à Christianborg) laisse percevoir, dans le temps un avivement des tensions en même temps qu'une inflexion de l'exercice de l'autorité au sein de la société ga. Après avoir dû s'adapter à la présence et à l'activité des Européens établis dans les forts et les comptoirs du littoral, les communautés ga vivant sur la terre d'Osu dont elles se jugeaient détentrices eurent à subir deux impacts forts : celui de l'installation du pouvoir colonial à Accra, qui devint la capitale ; celui de l'afflux d'une population migrante, hétérogène et de l'urbanisation rapide. A travers les archives des comptoirs, puis celles des dynasties familiales d'Accra, à travers aussi les archives coloniales et judiciaires (notamment celles concernant les disputes foncières), il est possible de retracer les différents épisodes de rapports obligés, ritualisés ou institutionnalisés, mais conflictuels, jusqu'à la période actuelle où, devenu plus prégnant, l'enjeu foncier altère profondément les stratégies politiques de ces communautés ga de la terre d'Osu.

d) District à sélectionner (Volta Région). C'est dans un contexte social et politique totalement différent que sera conduite la dernière étude de cas. En effet, j'ai choisi d'analyser les stratégies politiques des communautés ewe de la Volta vis-à-vis du pouvoir central et de son dispositif local de contrôle politique, le district. Je retiendrai un district dans la région septentrionale du pays ewe. A l'instar des communautés lebu de la Presqu'île du Cap Vert au Sénégal, les communautés ewe de la Volta revêtent une double singularité : elles se sont constituées à partir de l'agglutination de populations disparates, fuyant des dominations étatiques, et se coalisant en unités politiques de faibles dimensions sur la base d'un projet politique commun, celui du refus des dominations étatiques à large échelle ; simultanément, ces communautés poursuivent des stratégies efficaces d'investissement et de pénétration du pouvoir central. Ce paradoxe laisse apparaître que le rapport entre centralité et localité prend ici des contours tout à fait inédits.

On se sera rendu compte que les divers districts sont le lieu de structurations des pouvoirs et de cultures politiques fortement différenciées. Les relations qui s'y trament entre localité et centralité empruntent des cheminements distincts et projettent des configurations variées. Il existe cependant, d'un terrain à l'autre, des éléments récurrents, en particulier le déploiement, sur de longues périodes de

temps, de la tension et de la violence politiques locales. Ces récurrences en même temps que cette diversité devraient, dans la phase d'élaboration finale, stimuler la réflexion et l'interrogation comparatiste en même temps que mettre à l'épreuve la notion, avancée initialement, d'Etat fractal. Plus généralement, la confrontation des études de cas devrait rendre plus intelligible la manière dont s'identifient, se produisent et se reproduisent, dans le champ social, entre localité et centralité, des rapports plus essentiellement politiques.

#### **Coopérations scientifiques**

- Visiting Senior Lecturer, University of Ghana, Legon.
- Affiliation à Legon : Department of Political Science.
- Associations à Legon avec les Départements suivants : Institute of African Studies, Linguistics, Sociology, History, Modern Languages.
- Collaborations permanentes sur les terrains de recherche au Ghana : BUGRI, NACHINABA, Senior Research Assistant, Institute of African Studies, Legon ; JIBRIL MINGUIR, Senior Lecturer, Department of Modern Languages, University of Ghana, Legon.
- Réseau scientifique "Formes du politique en Afrique" : E. NABUGUZI (Makerere University, Uganda) ; S. ADJI (Université de Niamey, Niger) ; R. BABINGUISSA (Centre d'Etudes Africaines, Congo) ; I. SALL (CODESRIA, Gambie) ; J. IBRAHIM (University of Zaria, Nigeria)).
- Enseignements universitaires, formation à la recherche : (University of Ghana : Dpt of Political Science. ; Université PARIS I (DEA, IEDS) ; Université PARIS VIII (DEA, Anthropologie).

#### **Références bibliographiques (1992).**

- Du local au mondial : Lieux et parcours du politique. Le paradigme ghanéen. in : CECOD, 1992 : Etat et société dans le Tiers-monde. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Ghana. in : Hennebel G., 1992 : Le tribalisme à l'échelle planétaire. Paris : Arlea.
- Non-alignés, non alignement : Extinction ou expansion ? Recherches Internationales (39), 1992.
- Les Etats-Unis et l'Afrique dans le monde. Aujourd'hui l'Afrique (45), juin 1992.
- L'ONU et les métamorphoses de l'ordre international. La Pensée (287), juin 1992.
- Figurations d'un ordre mondial de l'échange : Le GATT, son ombre et sa périphérie. Recherches Internationales (39), 1993.
- The Politics of Healing. Seminar Paper, University of Ghana, Legon, octobre 1993.
- Decentralization of Political Power and the Construction of the Political Space. Seminar Paper, University of Ghana, Legon, février 1994.
- Anthropologie et pouvoir : de la science de l'Empire à l'empire de la science. Communication, Colloque "Les sciences hors d'Occident", ORSTOM/UNESCO, septembre 1994.
- Grandir à Nima. Dérégulation domestique et mise au travail des enfants. Communication, Colloque "L'enfant exploité", ORSTOM/CNRS/CEA/CEPED, novembre 1994.
- M. Verlet (ed.), 1995 : Coopérer avec l'Algérie. Paris : Publisud.